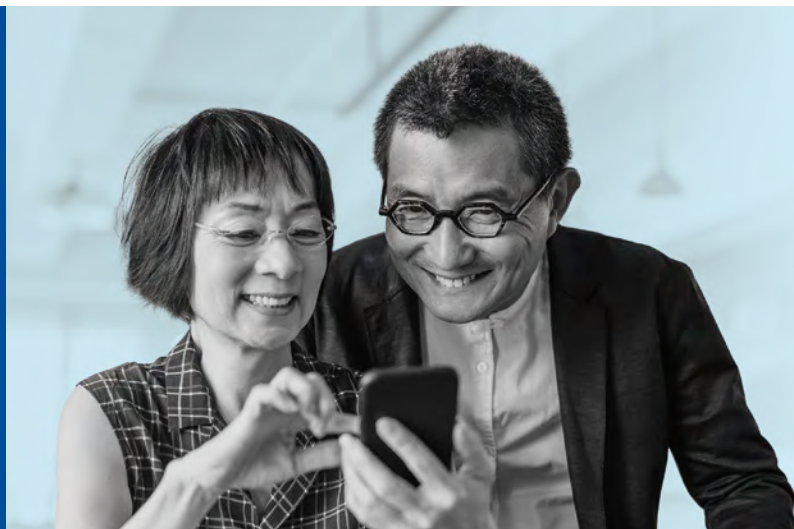


RECEVEZ VOS REMBOURSEMENTS PLUS RAPIDEMENT

Grâce au service de
réclamations en ligne



Que ce soit dans l'Espace client ou dans iA Mobile, soumettez toutes vos réclamations en ligne s'ils sont couverts par votre régime d'assurance collective :

APPAREILS ET FRAIS MÉDICAUX	SERVICES PARAMÉDICAUX	SOINS DE LA VUE	SOINS DENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> — Appareils et chaussures orthopédiques — Bas de contention — Prélèvements et analyses de laboratoire — Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> — Chiropraticien — Massothérapeute — Physiothérapeute — Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> — Examens de la vue — Lentilles cornéennes — Montures et lunettes 	<ul style="list-style-type: none"> — Soins de base — Soins préventifs — Soins orthodontiques*
COMPTES SANTÉ			
— Compte de gestion santé (CGS)			— Compte de mieux-être
— Compte d'activité physique (CAP)			

*Un code d'acte est requis pour soumettre ce type de frais en ligne.

En soumettant vos réclamations dans l'Espace client ou dans iA Mobile :

- vous aurez instantanément accès au statut de vos réclamations
- vous obtiendrez plus rapidement vos remboursements grâce à l'utilisation du dépôt direct
- vous pourrez transmettre facilement des photos des reçus demandés
- vous n'aurez plus à remplir de formulaires papier ni à les envoyer par la poste

Gérez vos réclamations et obtenez des réponses à vos questions, quand bon vous semble, 24/7, où que vous soyez, en utilisant l'appareil de votre choix.

Connectez-vous
à l'Espace client
ia.ca/moncompte

Téléchargez gratuitement
l'application iA Mobile.

